



*Communiqué de presse
Paris, le 26 septembre 2016*

Campagne hivernale 2016-2017

L'État se mobilise au service des personnes sans domicile fixe à Paris et en Île-de-France

Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a réuni, ce jour, l'ensemble des acteurs immobiliers publics et privés franciliens afin de les mobiliser en préparation de l'hébergement des plus démunis pendant l'hiver.

Les actions conduites par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) et les associations partenaires de l'action de l'État en Île-de-France ont permis, l'an dernier, à 74 % de ces plus démunis d'entrer dans une démarche de suivi et d'accompagnement social.

Le préfet de la région d'Île-de-France a encouragé les acteurs immobiliers publics et privés à se mobiliser : « à moins d'un mois de l'ouverture de la période hivernale, je souhaite que tous les acteurs, associations et établissements publics qui disposent de places disponibles se fassent connaître des services de l'État afin d'assurer au mieux la mission de mise à l'abri des plus démunis. Il en va de notre cohésion nationale et de notre devoir de fraternité républicaine. »

Un maintien du nombre de places ouvertes l'hiver dernier : soit 2 500 en Île-de-France

L'hiver dernier, l'État en Île-de-France et à Paris a réussi à mobiliser 2 500 places au plus fort de l'hiver.

A cela s'ajoute la vague migratoire qui touche la région francilienne depuis juin 2015.

Face à ces deux situations d'urgence, l'État a fait face et continuera à le faire pour la période hivernale 2016-2017.

Tous mobilisés pour passer de l'hébergement au logement

Plusieurs dispositifs ont permis d'accroître de 30 %, en deux ans, le nombre de places d'hébergement, dont notamment la création de places alternatives à l'hôtel et de places en logements adaptés.

Le dispositif d'intermédiation locative Solibail accueille, aujourd'hui, 14 637 personnes, et permet d'assurer la transition entre l'hébergement à l'hôtel et le logement pérenne.

Le plan de réduction des nuitées à l'hôtel a été poursuivi et 4 300 nuitées ont été évitées par la mise en place de solutions alternatives.

En 2015, 8 400 personnes sont sorties d'un hébergement pour accéder à un logement en 2015 (40 % de plus qu'en 2014). C'est autant de places libérées pour répondre aux besoins des personnes à la rue.

Parallèlement, tous les mois, 1 137 ménages Dalo sont relogés, soit 94 % du nombre de ménages reconnus prioritaires. « À la fin 2016, nous aurons ensemble inversé l'évolution du nombre de ménages prioritaires Dalo » a précisé le préfet de région.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>